

Professeure : Julie Paquin

Objectif du cours :	Introduction aux questions liées à l'intersection entre le droit et le développement international. À l'issue du cours, les étudiants seront en mesure d'analyser des enjeux liés à l'utilisation du droit comme outil de développement dans une perspective critique.
Description du cours :	Ce cours porte sur le rôle du droit dans le développement des « pays en développement ». Il comprend l'étude de différentes théories relatives aux liens entre droit et économie dans le contexte des pays en développement, ainsi que l'examen de la façon dont diverses formes de droit (droit étatique, normes internationales, instruments d'autoréglementation...) peuvent être mobilisés par les acteurs étatiques, internationaux ou privés dans différents secteurs liés à la question du développement international. Le cours est organisé autour de l'étude de diverses questions comme la gouvernance (lutte contre la corruption, réforme des tribunaux...), les échanges internationaux (libre-échange, commerce équitable...), les activités des entreprises multinationales, etc.
Méthode d'enseignement :	Exposés magistraux Discussions dirigées Exposés par les étudiants Présentations de commentaires des étudiants sur les lectures obligatoires
Méthode d'évaluation :	Commentaires sur les lectures Présentations orales Examen final maison ou rédaction d'un travail individuel (au choix)
Principaux instruments de travail :	Recueil de textes (sous format électronique)

**Veillez choisir au moins deux (2) modalités différentes parmi les suivantes :**

Types d'évaluation	Préjudiciable	Non Préjudiciable	Pourcentage
Examen final (en classe)			
Examen de mi-session (en classe)			
Examen maison OU travail final :			50%
Cas pratique			
Participation			10%
Présentation orale	x		20%
Analyse d'arrêt			
Autre (spécifiez): commentaires sur les lectures	x		20%
<b>TOTAL</b>			<b>100/100</b>